



Les spécialistes des fondations font de leur mieux mais la coordination prévention n'est toujours pas adéquate

Depuis plusieurs années, les entreprises européennes du secteur des fondations se sont efforcées d'améliorer la sécurité sur leurs chantiers.

De nombreux progrès ont été faits, à la fois dans les domaines du matériel et de l'organisation des chantiers de construction. Le matériel de fondation s'est amélioré, afin que les opérateurs soient exposés aux vibrations, au bruit et aux nuisances des fumées d'échappement. Les machines plus récentes sont souvent équipées d'améliorations techniques, comme les cameras permettant une meilleure visibilité autour de la machine, des nacelles le long des mâts, un contrôle électronique de la verticalité des mâts et des dispositifs de contrôle de correction automatiques aussi bien pour le levage que pour le calage. Des contrôles obligatoires de montage des vérifications périodiques du matériel permettent une sécurité technique pendant les opérations.

Les entreprises spécialisées dans les fondations ont beaucoup amélioré leurs pratiques en matière de prévention. En plus des certifications obligatoires, leurs employés reçoivent des formations en santé et prévention de la part de leurs employeurs, alors que les analyses de risques, les réunions de démarrage et les amphithéâtres de chantier sont devenus un standard.

Néanmoins, la sécurité doit être la considération première de tous les intervenants sur chantier – et cela inclut les maîtres d'ouvrage (clients). En dépit de tous les efforts déployés par les entreprises du secteur et de leurs syndicats, les actions des maîtres d'ouvrage (ou leur inaction) compromettent encore la sécurité, et cela reste un problème récurrent.

Planification: Un temps insuffisant est consacré à la planification de la sécurité durant les opérations de construction. Les maîtres d'ouvrage souhaitent voir leurs investissements finalisés au plus vite en un produit conforme à leur demande dans les délais les plus brefs possibles. La population locale requiert la minimisation des nuisances apportées par les chantiers de construction. Cela résulte en des plannings de travaux les plus serrés possibles et une juxtaposition des tâches posant de sérieux problèmes de sécurité.

Espace sur chantier: les entrepreneurs se voient fréquemment donner des plannings de construction trop serrés pour pouvoir les réaliser en toute sécurité. Des solutions créatives sont proposées afin de rencontrer les échéances. Cela peut entraîner des travaux postés, des heures supplémentaires et la fusion d'activités. On demande souvent aux entreprises de fondations de mobiliser plusieurs équipements simultanément sur des chantiers qui sont trop petits pour les accueillir. Les travaux de fondations peuvent nécessiter un peu plus que juste une grue. Du matériel est également nécessaire pour l'approvisionnement des matériaux (pieux béton préfabriqués, béton prêt à l'emploi, cages d'armatures, etc.) ou

pour enlever des matériaux, comme les terres excavées. Des grues sur chenilles, des grues de manutention, des bulldozers, du matériel d'excavation, et des pompes à béton sont largement utilisés sur les chantiers de fondations. Les opérations qui y sont liées, comme le recépage ou l'écrémage du béton, les mises à niveau et les bétonnages surviennent selon une succession rapide, et pratiquement 'sous' les machines de fondations, tout cela pour respecter le programme. Mais du point de vue de la sécurité (et de la qualité), ces méthodes ne constituent pas des pratiques sécuritaires.



Fig 1: un chantier encombré nécessite une direction de chantier très qualifiée et professionnelle, et de la coordination

Espace autour du chantier: les Maîtres d'ouvrage connaissent généralement les besoins d'une plateforme de travail stable pour les équipements de construction des fondations et leur personnel les utilisant. La stabilité du matériel est non seulement cruciale pour la sécurité des employés de la construction et des autres travailleurs engagés sur les chantiers, mais également pour la sécurité de toute autre personne en dehors du périmètre. De plus, les travaux comportent du levage et d'autres risques liés au matériel utilisé. Cependant, en dépit des mesures préventives prises, des accidents peuvent toujours se produire, et se produisent encore, et beaucoup plus doit être fait pour les empêcher.

D'une manière bien compréhensible, les voisins n'accueillent pas favorablement les nuisances et les désagréments. Mais il devrait y avoir une meilleure compréhension de ce qui est nécessaire pour travailler en toute sécurité. Dans certaines occasions, les rues qui devraient être barrées temporairement pour permettre des activités en toute sécurité,

demeurent ouvertes. Dans certains endroits où les employés de la construction doivent porter un casque et des protections auditives, les passants cheminent de l'autre côté de la barrière de chantier, à proximité des machines et sans aucune protection individuelle.

La sécurité sur les chantiers de construction est régie par les lois européennes. Même si certaines légères différences peuvent subsister dans les interprétations nationales, les préoccupations majeures restent toujours les mêmes. En vertu de la législation EU Directive 92/57/EEC – Chantiers de construction provisoires ou mobiles, le Maître d'ouvrage est responsable de la coordination en matière de Santé et Sécurité au travail durant la construction. Cela s'applique à la fois à la phase de conception et la phase de travaux.

Durant la phase d'études, la coordination est à la charge du Maître d'ouvrage ou d'un représentant tiers qu'il a missionné, alors que durant la phase de travaux la coordination Santé-Sécurité est souvent assignée à l'entreprise générale. Le coordonnateur Santé-Sécurité doit fournir une conception sûre et s'assurer des conditions de travail en toute santé et de sécurité pendant la phase de travaux du chantier.



Fig 2: Le public se trouve souvent sans aucune protection à l'extérieur des palissades des chantiers.

Les plans d'organisation et de Santé-Sécurité des chantiers, qui sont souvent réalisés en phase de conception d'un projet sont souvent d'une bien médiocre qualité. Dans certains

cas, seulement un petit nombre de risques généraux sont listés, sans étudier plus spécifiquement les risques liés au projet et/ou les risques résultant à la fois de la localisation et de la technique de fondation utilisée. Cela peut en partie s'expliquer par la faible connaissance des concepteurs des problèmes de prévention sur chantier. La prévention est un métier pour gens d'expérience. Le savoir en ce qui concerne la sécurité ne peut pas s'acquérir sans connaître le fonctionnement d'un chantier, comment il se gère et les procédés qui y sont utilisés. Des intervenants compétents doivent être impliqués et consultés pour boucher ces vides dans le savoir-faire.

La coordination Santé et Sécurité au moment de la conception offre une opportunité unique d'agir sur la santé et la sécurité des travailleurs, celle des résidents et des passants. Un plan d'hygiène et sécurité est obligatoire pour les opérations de construction présentant des risques, et les risques qui auront été identifiés détermineront les décisions du concepteur en découlant. Quelle que soit la technique, la prévention joue toujours un rôle crucial dans l'élaboration du planning et la mise à disposition de la zone opérationnelle.

Il est temps pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises générales de prendre leurs responsabilités légales au sérieux et de commencer à réaliser de véritables plans d'analyse de risque.

European Federation of Foundation Contractors www.foundationworld.org effc@effc.org